



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 27 avril 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le vingt-sept avril à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le douze février 2021.

Etaient présents :

Elue communautaire : Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE

**N° 2021-09**

**OBJET : ALLOCATION FORFAITAIRE DE TELETRAVAIL**

Depuis mars 2020, le télétravail est une réponse à la lutte contre la propagation de la Covid-19. L'équipe du Gueulard Plus, comme de nombreux salariés cumulent télétravail, présentiel et activité partielle.

Afin de contribuer aux frais supportés par les salariés qui utilisent les équipements et abonnements personnels pour mener à bien leur télétravail, il est proposé de mettre en place une allocation forfaitaire dans la limite de 10 € par mois par journée hebdomadaire de télétravail (20€ pour deux journées, 30€ pour trois journées, etc).

Cette allocation sera versée de manière rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> confinement en mars 2020 et selon les plannings individuels de télétravail.

Après entendu l'exposé de Madame la Présidente, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE** l'attribution d'une allocation forfaitaire dans la limite de 10 € par mois par journée hebdomadaire de télétravail

**AUTORISE** la Directrice à verser de manière rétroactive cette allocation à compter du 17 mars 2020 et selon le planning de télétravail

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 4  
Membres absents excusés : 1  
Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 04/05/2021

Reçu en préfecture le 11/05/2021

Affiché le

ID : 057-800383861-20210504-DEL202109-DE

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 28 avril 2021

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the center.

Alexandra REBSTOCK-PINNA